

L'intelligence territoriale au service du développement régional : Une approche intégrée du cas de la région Drâa-Tafilalet au Maroc

Territorial Intelligence Serving Regional Development: An Integrated Approach to the Case of the Drâa-Tafilalet Region in Morocco

Ayoub KASSIMI, (Doctorant)

*Laboratoire de Recherche en Management, Information et Gouvernance (LARMIG)
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales Ain Sebaâ,
Université Hassan II Casablanca, Maroc*

Jamila AYEYOU, (Enseignante-chercheuse)

*Laboratoire de Recherche en Management, Information et Gouvernance (LARMIG)
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales Ain Sebaâ,
Université Hassan II Casablanca, Maroc*

Mohamed ZAHIDI, (Enseignant-chercheur)

*Laboratoire de Recherche en Management, Information et Gouvernance (LARMIG)
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales Ain Sebaâ,
Université Hassan II Casablanca, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des sciences juridiques économiques et sociales de Ain Sebaa. BP : 2634, Route des Chaux et Ciments Beausit, Casablanca, 20254 Maroc (Casablanca), 20580 05223-43482
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	KASSIMI, A., AYEYOU, J., & ZAHIDI, M. (2025). L'intelligence territoriale au service du développement régional : Une approche intégrée du cas de la région Draa-Tafilalet au Maroc. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(1), 228–248. https://doi.org/10.5281/zenodo.17688784
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 22/10/2025

Accepted: 29/12/2025

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 7, Issue 01 (2026)

L'intelligence territoriale au service du développement régional : Une approche intégrée du cas de la région Drâa-Tafilalet au Maroc

Résumé :

Dans un contexte marqué par la mondialisation et la transformation rapide des économies, les territoires sont appelés à devenir de véritables acteurs du développement durable. L'intelligence territoriale (IT) s'impose alors comme un levier stratégique pour renforcer la gouvernance territoriale, optimiser la gestion de l'information et soutenir la compétitivité régionale. Cet article analyse l'impact de l'intelligence territoriale sur le développement régional, en se fondant sur une approche empirique appliquée à la région de Drâa-Tafilalet au Maroc.

La recherche repose sur une démarche hypothético-déductive, combinant un cadre conceptuel et une investigation empirique. Un questionnaire a été diffusé auprès de 150 acteurs du territoire (élus, responsables administratifs, acteurs économiques, associatifs et des citoyennes). Les données collectées ont été analysées à l'aide du logiciel SPSS. L'Analyse en Composantes Principales (ACP) a permis d'extraire les dimensions fondamentales de l'intelligence territoriale, tandis que les analyses statistiques complémentaires ont évalué leur influence sur l'efficacité et la durabilité du développement régional.

Les résultats confirment l'existence d'un lien positif et significatif entre le déploiement des dispositifs d'intelligence territoriale et les performances du développement régional. L'étude montre que la qualité de la gouvernance, la fluidité de l'information territoriale et la coordination entre acteurs constituent des facteurs décisifs pour promouvoir un développement inclusif et durable. En revanche, la veille territoriale ne présente pas d'effet direct statistiquement significatif dans le modèle estimé. Ces constats soulignent l'importance de consolider les mécanismes d'intelligence territoriale en tant que dispositif stratégique d'aide à la décision publique et de pilotage des politiques territoriales.

Mots-clés : Intelligence territoriale ; Développement régional ; gouvernance territoriale.

JEL Classification : R11, R58, O21, O18, D83

Type du papier : Recherche empirique

Abstract:

In a globalized and rapidly changing economic context, territories are increasingly recognized as key actors in sustainable development. Territorial Intelligence (TI) emerges as a strategic lever to enhance local governance, optimize information management, and strengthen regional competitiveness. This paper examines the influence of Territorial Intelligence on regional development through an empirical study conducted in Morocco Drâa-Tafilalet region.

The research follows a hypothetico-deductive approach that combines a conceptual framework with empirical investigation. A questionnaire was distributed to 150 territorial stakeholders, including elected officials, administrative representatives, economic actors, associations, and citizens. The collected data were analyzed using SPSS software. Principal Component Analysis (PCA) was employed to identify the fundamental dimensions of Territorial Intelligence, while complementary statistical analyses assessed their influence on the effectiveness and sustainability of regional development.

The results reveal a positive and significant relationship between the implementation of territorial intelligence mechanisms and regional development performance. The findings highlight that effective governance, information sharing, and coordination among actors are key drivers of inclusive and sustainable territorial growth. However, territorial monitoring does not show a statistically significant direct effect in the estimated model. Overall, the study contributes to reinforcing Territorial Intelligence as a strategic tool for evidence-based public decision-making and the effective management of territorial development policies.

Keywords : Territorial intelligence ; Regional development ; territorial governance.

Classification JEL : R11, R58, O21, O18, D83

Paper type: Empirical Research

1. Introduction

L'économie mondiale traverse aujourd'hui une phase de mutation profonde, portée par la révolution informationnelle et l'essor de la connaissance comme ressource stratégique. Dans ce contexte globalisé, la performance des territoires ne dépend plus seulement de la disponibilité des ressources matérielles, mais surtout de leur capacité à produire, traiter et valoriser l'information pour anticiper les mutations économiques, sociales et environnementales. Les acteurs locaux jouent désormais un rôle central dans cette dynamique en mobilisant des outils tels que la veille territoriale, les systèmes d'information et les réseaux de coopération afin d'élaborer des stratégies adaptées aux spécificités régionales.

Cette transformation s'inscrit dans le cadre de la société de la connaissance, qui dépasse la simple société de l'information. Si l'information représente un instrument de diffusion, la connaissance constitue quant à elle un levier de création de valeur, de gouvernance et d'innovation. Elle devient ainsi un facteur productif essentiel, capable de soutenir la compétitivité territoriale. Comme le souligne Serres (1994), « *la connaissance est aujourd'hui la véritable infrastructure du monde moderne* », marquant le passage d'un modèle économique basé sur l'exploitation des ressources matérielles à un modèle fondé sur la valorisation du savoir et de l'innovation.

C'est dans cette logique que s'affirme le concept d'intelligence territoriale, envisagé comme une approche intégrée du développement reposant sur la collecte, l'analyse et le partage d'informations pertinentes pour la prise de décision. L'intelligence territoriale relie la veille stratégique et l'action publique, tout en encourageant l'implication des acteurs locaux et la coordination de leurs initiatives et la co-construction des politiques régionales. (Bertacchini, 2007 ; Girardot, 2004). Elle transforme l'information en un capital collectif au service de la durabilité, de la compétitivité et de la cohésion sociale des territoires.

Au Maroc, cette approche trouve une résonance particulière dans le processus de la régionalisation « avancée », qui consacre la région comme acteur pivot du développement économique et social. Le développement régional se présente ainsi comme un cadre stratégique visant à valoriser les ressources endogènes. Il est précisé que le développement régional se décline en deux grandes modalités : Le développement endogène, où le territoire s'appuie principalement sur ses propres forces et ressources, traduisant une dynamique autonome et auto-centrée. Et, le développement exogène, qui repose sur des dynamiques venues de l'extérieur, impulsées par des acteurs étrangers cherchant à exploiter ou à valoriser les ressources locales. (T. Daghri et H. Zaoul, 2008).

L'enjeu pour les régions marocaines, notamment celle de Drâa-Tafilalet, est de concilier ces deux approches, s'appuyer sur leur potentiel interne (capital humain, ressources naturelles, savoir-faire local) tout en attirant les investissements et les partenariats extérieurs nécessaires à la modernisation de leurs économies. Dans cette perspective, l'intelligence territoriale se présente comme un outil stratégique permettant d'articuler ces dimensions complémentaires. Elle contribue à renforcer la coordination entre acteurs publics et privés, à améliorer la gestion de l'information et à soutenir la prise de décision fondée sur des données fiables.

Dans ce cadre, notre problématique de recherche vise à répondre à la question suivante : *Dans quelle mesure les dimensions de l'intelligence territoriale exercent-elles un effet significatif sur le développement régional de Draa-Tafilalet ?*

Pour répondre à cette problématique, une approche empirique a été adoptée à partir d'un questionnaire adressé à 150 acteurs territoriaux de la région de Drâa-Tafilalet. L'analyse des données, fondée sur l'Analyse en Composantes Principales (ACP) et sur la régression linéaire multiple, vise à identifier les relations entre les dimensions de l'intelligence territoriale et les dynamiques du développement régional.

L'article s'organise autour de trois principaux axes. Le premier axe présente le cadre théorique relatif à l'intelligence territoriale et au développement régional. Le deuxième axe

met en évidence les piliers essentiels de l'intelligence territoriale et leur articulation avec la dynamique du développement territorial. Enfin, le dernier axe expose la démarche méthodologique ainsi que les résultats empiriques obtenus.

2. Revue de littérature

Cet axe présente une revue critique des principaux travaux consacrés à l'intelligence territoriale et au développement régional. Il s'attache à mettre en évidence les fondements théoriques, les évolutions conceptuelles et la pluralité des approches mobilisées dans la littérature scientifique. L'objectif consiste à situer la présente recherche dans son cadre académique, à identifier les points de convergence et de divergence entre les différentes contributions, et à dégager les enseignements susceptibles d'éclairer la démarche empirique et analytique adoptée par cette étude.

2.1. L'intelligence territoriale : un concept évolutif et multidimensionnel

L'intelligence territoriale est un concept en perpétuelle évolution, dont les contours demeurent encore flous malgré un usage de plus en plus fréquent dans la recherche scientifique. Elle traduit la volonté des territoires de mieux comprendre leurs dynamiques internes, d'améliorer leur gouvernance et de renforcer leur capacité d'adaptation face aux mutations économiques, sociales et environnementales.

Dans un contexte de mondialisation où la compétitivité ne concerne plus uniquement les entreprises, les territoires eux-mêmes cherchent désormais à s'imposer sur la scène internationale en valorisant leurs atouts, en attirant les investissements et en stimulant l'innovation locale. Cette compétition mondiale pousse les régions à adopter des stratégies de développement intégrées et durables, capables de concilier attractivité, cohésion sociale et durabilité environnementale. Pour y parvenir, il devient nécessaire de mettre en place une approche fondée sur la connaissance et l'anticipation, permettant aux acteurs territoriaux d'acquérir une vision claire de leur environnement, de mieux orienter leurs décisions et de coordonner leurs actions.

Historiquement, l'intelligence territoriale s'inscrit dans la continuité du concept d'intelligence économique, apparu dans les années 1990, qui visait à renforcer la compétitivité des entreprises par la maîtrise et la valorisation de l'information stratégique (Lesca, 2003 ; Harbulot, 2002). Toutefois, l'intelligence territoriale dépasse ce cadre micro-économique pour devenir dispositif collectif de soutien à la décision publique. Elle doit être comprise comme une réponse politique et organisationnelle aux défis de l'économie ouverte, marquant une rénovation profonde de la politique industrielle et de l'aménagement du territoire (Bertacchini, 2007 ; Girardot, 2004).

C'est dans cette optique que s'est développée la notion d'intelligence économique territoriale, introduite par le Préfet Rémy Pautrat, qui visait à coordonner de manière cohérente les interventions en matière d'aménagement du territoire, de politique industrielle et de développement économique, en faveur de la croissance et de l'emploi (Fath, 2013). Cette déclinaison a permis d'élargir le champ de l'intelligence économique vers une échelle territoriale, intégrant des dimensions sociales, environnementales et institutionnelles.

Selon Franck Bournois, l'intelligence territoriale peut être définie comme « *une démarche organisée, au service du management stratégique des territoires, visant à améliorer leur compétitivité par la collecte, le traitement et la diffusion de connaissances utiles à la maîtrise de leur environnement* » *menaces comme opportunités* ». Ce processus d'aide à la décision mobilise les acteurs, active les réseaux internes et externes, et s'appuie sur des outils d'analyse adaptés ». Dans la même logique, François Ludovic (2008) affirme que l'intelligence territoriale constitue « *l'application des principes de l'intelligence économique*

au développement territorial, à travers la mise en place d'un dispositif d'information capable d'irriguer le tissu économique local et de renforcer sa compétitivité ».

Introduit dès la fin des années 1990, le terme « intelligence territoriale » a été proposé par Jean-Jacques Girardot (1998) pour désigner une approche scientifique et systémique du développement des territoires, fondée sur la coopération, la pluridisciplinarité et l'usage stratégique des technologies de l'information. Selon lui, l'intelligence territoriale vise à doter les chercheurs, les décideurs et les communautés locales d'une compréhension approfondie des dynamiques territoriales et d'une capacité accrue à orienter son développement. Elle permet ainsi d'accompagner les acteurs dans la projection, la conception, l'animation et l'évaluation des politiques publiques, tout en s'inscrivant dans une logique de durabilité et de responsabilité environnementale. En 2002, une définition plus aboutie a été formulée, cherchant à articuler recherche scientifique et action territoriale. Elle décrit l'intelligence territoriale comme *« l'ensemble des connaissances pluridisciplinaires qui, d'une part, contribuent à la compréhension des structures et des dynamiques territoriales, et, d'autre part, ambitionnent d'être un instrument au service des acteurs du développement durable »*. Cette conception met en lumière la double finalité du concept, comprendre les dynamiques du territoire et fournir aux décideurs des outils de lecture, d'anticipation et de gouvernance adaptés aux transformations économiques et sociales contemporaines.

Dans le prolongement de cette conception, (Bertacchini, 2004) précise que *« l'intelligence territoriale met les technologies de l'information au service du développement durable des territoires dans la société de la connaissance, en respectant les principes de la gouvernance démocratique : participation, approche intégrée et partenariat »*. Cette précision enrichit la portée du concept en soulignant son ancrage dans la société de la connaissance et dans les valeurs de la gouvernance participative. Ainsi, l'intelligence territoriale se présente non seulement comme un système d'analyse et de production de savoirs territoriaux, mais également comme un outil stratégique d'action collective, fondé sur la coopération, la transparence et le partage efficace de l'information entre les acteurs institutionnels, économiques et sociaux.

L'intelligence territoriale s'inscrit dans cette logique. Elle repose sur la collecte, l'analyse et le partage d'informations utiles à la décision publique et à la gestion du territoire. Elle constitue ainsi un levier important pour le développement territorial et régional durable, en transformant l'information en une ressource collective au service de la compétitivité, de la cohésion et de la durabilité. Dans cette continuité, le concept de développement régional émerge comme l'expression concrète de cette dynamique, cherchant à traduire les connaissances et les collaborations territoriales en politiques efficaces de croissance équilibrée et inclusive.

2.2. Le développement régional : vers une approche intégrée et territorialisée

Le concept de développement s'est imposé comme une notion centrale dans les sciences économiques et sociales. Il ne peut être réduit à la seule croissance économique, mais doit être appréhendé dans une perspective plus globale intégrant les dimensions sociales, culturelles, institutionnelles et environnementales. (François Perroux, 1961) le définit comme *« la combinaison de changements mentaux et sociaux au sein d'une population qui la rendent capable de connaître une croissance économique, sociale et humaine, cumulativement et durablement »*. De son côté, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) rappelle que le développement consiste à garantir aux citoyens l'accès aux droits économiques, politiques et sociaux, à assurer l'égalité des chances et à renforcer la capacité de choisir librement leur mode de vie. Ainsi, le développement est un processus multidimensionnel, indissociable de la liberté et de la dignité humaine (Sen, 1999).

Dans les années 1970-1980, face à la crise des modèles centralisés et exogènes, émerge le

paradigme du développement local. Celui-ci met l'accent sur la valorisation des ressources endogènes humaines, sociales, naturelles et culturelles et sur la mobilisation des acteurs de proximité pour construire des dynamiques territoriales autonomes (Vachon, 1993 ; Courlet, 2001). Inspirée par les théories de la proximité et les travaux sur les districts industriels italiens (Becattini, 1989), cette approche a montré que la coopération et la compétition entre petites entreprises locales pouvaient engendrer compétitivité et innovation. Toutefois, ses limites sont rapidement apparues : manque de financement, initiatives isolées, faible inscription dans le long terme (Pecqueur, 2000).

C'est dans ce contexte que le développement régional s'est imposé à partir des années 1990 comme une nouvelle étape dans la territorialisation des politiques publiques. Selon (Keating, 1998), ce mouvement s'inscrit dans le cadre du « nouveau régionalisme », où les régions cessent d'être de simples divisions administratives pour devenir de véritables acteurs politiques et économiques, dotés de capacités accrues en matière de planification et de gestion du développement. Ainsi la région constitue aujourd'hui l'échelle pertinente pour articuler les impératifs de compétitivité internationale et les exigences de cohésion sociale, en offrant des ressources financières plus importantes, des économies d'échelle et la possibilité de déployer des infrastructures structurantes. (Rodríguez-Pose , 2013).

Le Maroc n'échappe pas à cette dynamique. En effet, depuis les réformes de décentralisation des années 1990, et plus encore avec la Constitution de 2011, la régionalisation « avancée » a consacré la région comme l'échelon central du développement. La région est désormais investie de compétences élargies en matière de développement économique, social, culturel et environnemental, et doit élaborer son Plan de Développement Régional (PDR) en concertation avec les acteurs institutionnels et la société civile. Le Haut-Commissariat au Plan (2020) insiste sur le rôle de cette réforme dans la diminution des disparités territoriales et le renforcement des capacités locales de développement (Bencheikh, 2015).

La région de Drâa-Tafilalet illustre clairement ces enjeux, bien qu'elle souffre d'un déficit en infrastructures et d'indicateurs sociaux en deçà de la moyenne nationale, elle dispose d'atouts considérables tels que l'énergie solaire (complexe Noor à Ouarzazate), le tourisme culturel et naturel, ainsi que l'agriculture oasienne. La valorisation de ces potentialités nécessite une stratégie régionale intégrée et une gouvernance territoriale participative, capables de transformer ces ressources en leviers de développement durable.

Aujourd'hui, le débat sur le développement territorial ne peut plus se limiter à l'opposition entre le local et le régional. Comme le rappellent Pike, Rodríguez-Pose et Tomaney (2017), l'enjeu est de penser l'articulation entre le local, qui reste un laboratoire d'initiatives innovantes, le régional, qui offre un cadre stratégique et institutionnel de coordination, et le global, qui impose à la fois des contraintes et des opportunités (investissements étrangers, durabilité, compétitivité).

Dans cette logique, le développement régional ne peut être envisagé sans comprendre les mécanismes qui le soutiennent. L'intelligence territoriale joue ici un rôle essentiel en mettant l'information, la coordination et la gouvernance en faveur du développement durable. Elle s'appuie sur plusieurs piliers qui en assurent la mise en œuvre, notamment la gouvernance territoriale, le système d'information et la veille stratégique, qui favorisent la participation et la performance des territoires.

3. Les piliers de l'intelligence territoriale :

Cet axe a pour objectif de présenter les éléments constitutifs de l'intelligence territoriale, considérée comme un processus collectif d'apprentissage et de gouvernance au service du développement régional. Il met en évidence les principaux piliers sur lesquels repose ce concept, à savoir la gouvernance territoriale, le système d'information territorial, ainsi que le système de veille territoriale et les types de veille qui lui sont associés. Ces composantes,

interdépendantes et complémentaires, permettent d'assurer une meilleure circulation de l'information, une coordination efficace entre les acteurs et une prise de décision éclairée, favorisant ainsi la performance et la durabilité des territoires.

3.1. La gouvernance territoriale :

La globalisation économique les dynamiques d'intégration européenne ainsi que la décentralisation remettent aujourd'hui en cause le rôle de l'État dans l'action publique. Les lois de décentralisation ont permis aux différentes collectivités territoriales d'intervenir plus directement dans la vie locale. Cela entraîne des changements stratégiques, des redéfinitions des politiques. Les décideurs locaux cherchent désormais à affirmer l'identité territoriale et à mettre en valeur les ressources propres de leur région à travers des projets initiés et portés par les acteurs locaux eux-mêmes.

Le concept de gouvernance s'est progressivement imposé, à partir des années 1980, comme un cadre de réflexion visant à décrire les modes de coordination, les dispositifs et les outils d'action favorisant l'émergence d'une capacité collective à agir. La gouvernance contemporaine dépasse désormais le modèle hiérarchique classique des unités administratives locales pour s'orienter vers une coordination horizontale entre acteurs d'un même territoire. Le territoire s'impose donc aujourd'hui comme un construit social, en constante appropriation. Selon (Bianchi ; Richiedei, 2023), « *la gouvernance territoriale orientée vers le développement durable s'appuie sur l'intelligence collective des acteurs, capables de coproduire des connaissances et de coordonner leurs initiatives à différents niveaux de décision* ».

-Typologie des gouvernances

Selon (Gilly ; Perrat, 2003), il est possible d'identifier trois modèles théoriques de gouvernance territoriale, selon l'acteur dominant dans le processus de coordination :

- **La gouvernance privée** : correspond au cas où l'organisation (par exemple un centre de recherche et de développement ou une association d'entreprises) constitue l'acteur clé du processus de coordination entre les différents acteurs.
- **La gouvernance institutionnelle ou publique** : se caractérise par une coordination portée par des acteurs publics tels que les collectivités territoriales ou les organismes de recherche (Leloup et al., 2005).
- **La gouvernance mixte ou partenariale** : est l'association des formes précédentes car dans la réalité, on rencontre rarement ces types précis qui sont le plus souvent combinés entre eux.

Néanmoins quel que soit le genre de gouvernance appliqué, on retrouve toujours des points communs :

- **Un système d'information à l'échelle du territoire (SIT)** : qui garantit une circulation large et rapide des informations stratégiques. Effectivement, le grand nombre d'entreprises rassemblées en un même lieu rend favorables les essais et donc les erreurs, ce qui augmente la probabilité de trouver les bonnes solutions aux problèmes rencontrés. Les connaissances de chacun sont alors transformées en un patrimoine commun profitable à tous et favorable au bon développement de projets.
- **L'existence de fortes relations de confiance** : (racines culturelles communes, partage de l'expérience, réputation) qui engendre plus facilement la coopération entre les acteurs.
- **Les institutions locales intervenant pour faciliter la vie des affaires** : caractérisent cette régulation souple de l'économie locale.

Ainsi, la gouvernance territoriale peut être comprise comme un réseau d'acteurs interconnectés, où circulent des flux d'informations produits et partagés dans le cadre de stratégies collectives. Dans ce contexte, l'intelligence territoriale joue un rôle central, elle

permet de transformer ces informations en ressources stratégiques au service du développement territorial durable.

Les travaux sur la gouvernance territoriale mettent en avant son rôle dans la mobilisation des acteurs et la valorisation des ressources locales, contribuant ainsi à la durabilité et à la performance des territoires (Gilly, 2003 ; Bertacchini, 2004 ; Bianchi ; Richiedei, 2023). Cette approche s'inscrit dans la théorie de la gouvernance collaborative, qui conçoit le développement territorial comme le résultat d'interactions et de coordinations entre acteurs publics, privés et citoyens (Gaudin, 1999 ; Leloup, Pecqueur, 2005).

H1 : *La gouvernance territoriale exerce un effet positif et significatif sur le développement régional.*

3.2. Le système d'information territoriale

Les systèmes d'information territoriale (SIT) constituent aujourd'hui un levier stratégique pour les collectivités territoriales. Ils regroupent un ensemble d'outils notamment les systèmes d'information géographique (SIG), les observatoires territoriaux et les bases de données partagées permettant de collecter, organiser, traiter et diffuser des informations sur le territoire (Béhar, 2009). Ces dispositifs visent à approfondir la compréhension des réalités territoriales et à renforcer la capacité d'analyse des dynamiques locales. De renforcer la capacité de réaction face aux crises, et de favoriser la planification stratégique à long terme (Masselot ; Chardonnel, 2006). Conçus comme des plateformes collaboratives, les SIT permettent la capitalisation des savoirs et savoir-faire d'un territoire, leur diffusion auprès des acteurs et leur mobilisation dans des projets collectifs. Ils facilitent également le benchmarking interterritorial en identifiant les bonnes pratiques ailleurs, et contribuent au marketing territorial en valorisant les produits et compétences locales (Girardot, 2004).

Le territoire étant un espace multidimensionnel et complexe, le SIT joue aussi un rôle dans l'identification et l'anticipation des risques liés à la gestion des ressources, aux infrastructures et aux mutations socio-économiques. En intégrant des méthodologies issues de l'intelligence économique, les acteurs locaux se dotent d'outils de veille et d'analyse capables de transformer l'information en ressource stratégique. La mise en place de tels dispositifs participe implicitement au renforcement d'un véritable « pacte territorial » fondé sur la confiance, la coopération et le partage de données. (Bertacchini, 2000).

En définitive, le système d'information territorial ne constitue pas seulement un outil technique, il représente une infrastructure cognitive essentielle à l'intelligence territoriale, car il relie les acteurs, facilite la circulation des flux d'information et soutient la prise de décision collective.

La littérature confirme que la circulation, le partage et la valorisation de l'information territoriale constituent des leviers essentiels du développement régional durable (Bertacchini, 2000 ; Girardot, 2004 ; Masselot ; Chardonnel, 2006).

H2 : *Le système d'information territorial contribue significativement à l'efficacité du développement régional.*

3.3. Le système de veille territoriale

La veille territoriale est progressivement devenue l'un des piliers de l'intelligence économique et, par extension, de l'intelligence territoriale. Elle se définit comme un processus structuré de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations stratégiques, visant à anticiper les mutations et à réduire l'incertitude dans la prise de décision (Martinet ; Marti, 1995). Contrairement à une simple observation, la veille territoriale s'appuie sur la collecte, le partage et la diffusion de l'information. Elle se distingue notamment par sa capacité à détecter et interpréter des signaux faibles, des indices précoces, souvent peu visibles, mais révélateurs de transformations économiques, technologiques ou sociales (Lesca, 2011). En mutualisant

ces informations et en les confrontant à l'histoire et aux trajectoires d'un territoire, la veille territoriale devient un outil de management collectif, permettant de concevoir des stratégies adaptées et résilientes (Bertacchini, 2000).

- **L'action de l'Etat :** À l'échelle nationale, l'État a longtemps associé la veille territoriale à l'intelligence économique, en mettant l'accent sur la compétitivité des entreprises et la sécurité économique. Des dispositifs d'observation et d'anticipation ont été créés pour accompagner les filières stratégiques et protéger les secteurs sensibles (Harbulot, 2002).

- **L'action des régions :** L'implication des régions dans les dispositifs de veille est encore inégale. Certaines ont initié des plans Etat-région, intégrant des observatoires et des cellules de veille pour soutenir les pôles de compétitivité et les réseaux d'entreprises. Ces démarches permettent d'accéder à des informations cruciales sur les marchés, les technologies ou encore les dynamiques industrielles. Néanmoins, elles restent souvent orientées par filières plutôt que par approche territoriale globale (Bouchard ; Jung, 2016).

- **L'action des chambres consulaires et agences de développement :** Les chambres de commerce, comités d'expansion et agences de développement constituent historiquement les acteurs les plus engagés dans la veille économique locale. Depuis les années 1980, ils ont mis en place des observatoires et tableaux de bord visant à accompagner les entreprises et à suivre l'évolution du tissu économique régional. Leur expertise repose sur des données sectorielles et sur la proximité avec les entreprises (Goria, 2009).

- **L'action des intercommunalités :** Avec la décentralisation, les intercommunalités sont devenues des acteurs majeurs de la veille territoriale. Elles cherchent à constituer des systèmes de connaissance actualisés du tissu économique local, capables de les aider à anticiper les mutations. La mise en place de ces dispositifs repose largement sur des partenariats multi-acteurs (collectivités, entreprises, associations, laboratoires de recherche). En parallèle, certaines intercommunalités développent leurs propres bases statistiques pour piloter des politiques locales ciblées (zonage, fiscalité, foncier, attractivité).

En résumé, la veille territoriale apparaît comme une infrastructure collective de vigilance et d'anticipation, mobilisant différents niveaux d'acteurs (État, régions, institutions locales, entreprises). Elle constitue une composante essentielle de l'intelligence territoriale, car elle permet de transformer l'information dispersée en ressource stratégique partagée, au service du développement régional durable.

3.4. Types de veille adaptés à l'intelligence territoriale

Dans le cadre de l'intelligence territoriale, la veille stratégique occupe une place essentielle en tant qu'outil d'observation, d'analyse et d'anticipation. Elle permet aux acteurs territoriaux de surveiller les évolutions de leur environnement économique, technologique, scientifique et sociétal afin d'identifier les risques potentiels et de repérer les opportunités de développement. En ce sens, la veille stratégique constitue un levier d'aide à la décision et de pilotage des dynamiques territoriales (Brouard, 2003).

Plusieurs typologies de veille peuvent être distinguées selon les finalités poursuivies. La veille économique englobe la veille concurrentielle et la veille de marché, elle vise à comprendre les dynamiques de compétitivité et les stratégies des acteurs régionaux. La veille technologique, quant à elle, s'intéresse à la diffusion des innovations et à leur impact sur le développement local. Enfin, la veille sociétale s'attache à analyser les mutations sociales, culturelles, institutionnelles et environnementales, dans une optique de durabilité territoriale. Cette dernière s'avère particulièrement utile pour anticiper les besoins collectifs et ajuster les politiques publiques aux transformations structurelles des territoires. Toutefois, la veille sociétale repose souvent sur l'interprétation de signaux faibles, ce qui requiert une vigilance méthodologique afin de limiter la subjectivité et d'assurer la robustesse analytique des

résultats.

Entre la veille anticipative, centrée sur l'identification des tendances à court ou moyen terme, et la veille prospective, orientée vers une vision de long terme, émerge une approche plus récente : la veille créative. Celle-ci ne se limite pas à la détection de signaux issus du passé ou du présent, mais vise à explorer de nouvelles pistes de réflexion et des combinaisons inédites entre territoires, marchés et innovation. En mobilisant la créativité collective et les « territoires de pensée », cette forme de veille offre un cadre conceptuel renouvelé pour imaginer des scénarios de développement territorial intégrant l'incertitude et la complexité (Goria, 2011). Elle participe ainsi à la consolidation d'une intelligence territoriale plus dynamique, anticipative et collaborative.

Selon Bertacchini (2017), « l'intelligence territoriale vise à construire une gouvernance informationnelle fondée sur la production, le partage et l'usage collectif des connaissances au service du développement durable des territoires. »

Les approches contemporaines de la veille territoriale soulignent son apport dans la transformation de l'information en connaissance stratégique, soutenant ainsi la prise de décision, la résilience et l'innovation territoriale (Brouard, 2003 ; Lesca, 2011 ; Goria, 2011 ; Bouchard ; Jung, 2016). Cette perspective s'inscrit dans la théorie de l'intelligence territoriale, qui considère la circulation et la valorisation de l'information comme des leviers d'apprentissage collectif et de gouvernance anticipative (Girardot, 2004 ; Bertacchini, 2017).

H3 : La veille stratégique et anticipative favorise le développement régional.

4. L'intelligence territoriale comme levier d'un développement harmonieux et maîtrisé

Dans l'actuelle organisation économique mondiale, l'échelle nationale apparaît de plus en plus insuffisante pour répondre aux défis du développement. La région s'impose désormais comme l'échelon pertinent de l'action publique, appelée à devenir partenaire stratégique de l'Etat et responsable du développement économique et social sur son territoire (Keating, 1998 ; Le Galès, 2002). Cette évolution, consacrée par le législateur dans de nombreux pays, confère aux régions des prérogatives nouvelles, mais aussi des responsabilités accrues. Elle les oblige à revoir leurs modalités d'intervention, leurs instruments de management et leurs logiques de gouvernance.

C'est dans ce contexte que l'intelligence territoriale (IT) apparaît comme une approche novatrice de gestion du développement. Elle met en avant les spécificités régionales, valorise les ressources locales et propose une vision plus fine et plus adaptée aux besoins des populations. La région n'est donc plus un simple relais des politiques nationales, confinée à l'exécution de programmes centralisés, mais devient un acteur structurant, porteur d'une vision renouvelée du développement et doté d'une capacité de planification stratégique (Bertacchini, 2000 ; Girardot, 2004).

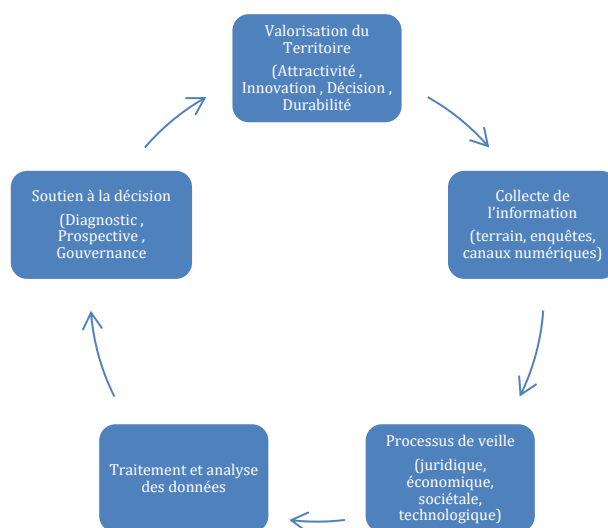
L'intelligence territoriale représente à la fois une approche conceptuelle et un instrument d'action favorisant le renforcement des capacités de planification et d'aménagement dans une dynamique d'appropriation territoriale. Elle établit un lien étroit entre la veille stratégique et la gouvernance publique, tout en favorisant l'émergence de nouvelles pratiques, notamment dans le champ du marketing territorial (Kotler et al., 2002 ; Camagni, 2008). Ce processus participe à la construction d'une image régionale plus attractive et compétitive, tout en intégrant les dimensions sociales et culturelles inhérentes au développement durable. En effet, deux modèles de gouvernance peuvent être mobilisés pour encadrer cette nouvelle approche de gestion territoriale. La première repose sur une centralisation du pouvoir décisionnel, entraînant une application uniforme des politiques publiques à travers les différents territoires et niveaux administratifs. Le second, d'inspiration partenariale, met l'accent sur la

coordination, la concertation et l'équilibre des relations entre les acteurs institutionnels et locaux. Il s'appuie sur des dispositifs contractuels favorisant la performance, la transparence et l'évaluation des résultats. Cette orientation marque une véritable refondation de la gouvernance publique, tournée vers une gestion de proximité inclusive et participative du développement.

Elle traduit l'engagement actif des populations dans la planification, la réalisation et l'évaluation des actions de développement. Ce processus incarne un souffle nouveau pour la démocratie territoriale au Maroc, en la réaffirmant comme une valeur éthique fondée sur l'équité et la transparence, un levier d'efficacité institutionnelle, et un vecteur essentiel d'une citoyenneté solidaire et responsable.

La valorisation de la région passe par le concept d'une stratégie informationnelle. Les responsables territoriaux doivent disposer de canaux fiables et efficaces, capables de fournir une vision claire de l'environnement socioéconomique. Cet objectif ne peut être atteint sans la mise en place d'une véritable stratégie régionale informationnelle.

Figure n°1 : Les éléments d'une stratégie régionale informationnelle



Source : Auteurs

Ce schéma illustre la dynamique systémique de la stratégie régionale informationnelle. Celle-ci s'articule autour de la collecte et de la veille territoriale, transformant l'information en connaissance utile pour la gouvernance et la décision stratégique. Le processus fonctionne en boucle, permettant un apprentissage continu et une adaptation des politiques publiques régionales. Dans cette perspective, l'intelligence territoriale (IT) se positionne comme un outil d'appui aux autorités régionales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie de développement. Elle contribue à identifier les atouts et les faiblesses du tissu productif local, aussi bien face à la concurrence d'autres territoires que face aux mutations liées à la mondialisation de l'économie (Girardot, 2004).

Selon (Gérard Pardini, 2004), l'intelligence territoriale demeure une réalité complexe, soulevant de nombreuses interrogations quant à sa mise en œuvre. Elle interroge notamment la répartition des rôles entre les acteurs publics et privés, ainsi que les risques potentiels liés aux conflits de pouvoir, à la rétention ou à la mauvaise utilisation de l'information.

Dans cette optique, une démarche d'intelligence territoriale doit être appréhendée par les autorités régionales comme une activité stratégique et génératrice de valeur, dans la mesure où elle permet à la région :

- D'élargir son champ d'intervention stratégique en intégrant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et sociaux ;

- D'améliorer la connaissance de son environnement à travers une observation continue des dynamiques territoriales ;
- De surveiller et d'anticiper les évolutions internes et externes, afin d'adapter les politiques publiques aux mutations économiques et sociales ;
- De transformer l'information en une ressource à forte valeur ajoutée, au service de la décision et de la performance administrative ;

Aujourd'hui, les décideurs régionaux voient leurs attributions et leurs compétences s'élargir. Ils doivent renforcer leurs capacités pour garantir la compétitivité de leurs territoires. Cela les conduit à s'approprier la démarche d'IT afin d'affiner leurs choix stratégiques, non seulement sur le plan économique et industriel, mais également dans les domaines social et culturel (Bertacchini, 2000 ; Gorla, 2009).

Ces choix s'appuient nécessairement sur les spécificités de chaque territoire, car aucun dispositif uniforme d'IT ne peut convenir à toutes les régions ou à tous les secteurs. De plus, si l'IT vise à mettre les informations publiques au service des acteurs privés, il reste difficile de rapprocher des parties prenantes hétérogènes. À cet égard, le modèle des pôles de compétitivité constitue une structure adaptée, car il favorise la coopération entre entreprises, laboratoires, institutions et collectivités (Bouchard ; Jung, 2016).

Enfin, l'IT doit être envisagée avant tout comme un état d'esprit. Elle implique de travailler en réseau, d'accepter la remise en question et de comprendre que les situations acquises ne sont jamais définitives. Elle nécessite aussi la mise en place d'un maillage d'intermédiaires capables de synthétiser l'information et de fournir des appuis stratégiques aux décideurs territoriaux.

5. Méthodologie

5.1. Terrain d'étude

L'étude empirique a été menée dans la région de Drâa-Tafilalet, située au sud-est du Maroc. Créée dans le cadre de la régionalisation avancée en 2015, cette région se distingue par sa richesse culturelle, sa diversité géographique et son rôle stratégique dans la transition énergétique et le développement durable du pays. Elle regroupe cinq provinces (Errachidia, Midelt, Tinghir, Zagora et Ouarzazate) couvrant une superficie d'environ 88 836 km², soit près de 12 % du territoire national. Selon les données du Haut-Commissariat au Plan (2021), la région compte près de 1,7 million d'habitants, répartis de manière inégale entre zones urbaines et rurales, son chef-lieu est Errachidia. Malgré un potentiel naturel et humain considérable, Drâa-Tafilalet demeure confrontée à plusieurs défis structurels : faible densité industrielle, rareté des ressources hydriques, enclavement territorial et déséquilibre infrastructurel. Toutefois, elle dispose d'atouts majeurs tels que le complexe solaire Noor Ouarzazate, l'agriculture oasienne, ainsi qu'un tourisme culturel et saharien en pleine expansion. Ces caractéristiques font de la région un terrain d'étude pertinent pour analyser les interactions entre intelligence territoriale et développement régional durable.

5.2. Approche méthodologique

La recherche adopte une démarche hypothético-déductive (Thiéart et al., 2007), qui consiste à partir d'un cadre théorique général pour formuler des hypothèses, puis à les confronter à la réalité empirique. L'intelligence territoriale est modélisée comme un système d'interactions informationnelles, institutionnelles et stratégiques susceptible d'influencer les performances du développement régional durable. La gouvernance territoriale (GT), le système d'information territorial (SIT) et la veille territoriale (VEI) constituent les trois dimensions clés de l'intelligence territoriale. Ces dimensions ont été traduites en indicateurs empiriques à travers le questionnaire, permettant d'évaluer leur influence sur le développement régional

durable (DRD), ce dernier, considéré comme une variable dépendante, est appréhendé comme une fonction des variables explicatives retenues.

La relation fonctionnelle du modèle peut être formalisée comme suit : **DRD=f(GT,SIT,VEI)**

Avec :

- **DRD** : indicateur composite du développement régional durable (économique, social et environnemental) ;
- **GT** : gouvernance territoriale (participation, coordination, efficacité institutionnelle) ;
- **SIT** : système d'information territorial (accès, qualité et diffusion de l'information) ;
- **VEI** : veille territoriale (anticipation, détection des risques et opportunités).

5.3. Collecte et traitement des données

L'approche empirique repose sur une enquête par questionnaire, élaborée à partir de la revue de littérature et pré-testée auprès de quelques acteurs régionaux.

- **Population étudiée** : l'ensemble des parties prenantes territoriales de la région, incluant le Conseil régional, les agences de développement, les communes, les chambres professionnelles, les investisseurs, ainsi que des associations citoyennes.

- **Méthode d'échantillonnage** : un échantillonnage raisonné a été retenu, intégrant la diversité institutionnelle, professionnelle et citoyenne. Au total, 150 réponses.

- **Outil d'enquête** : le questionnaire structuré comprend quatre volets principaux :

- **Données sociodémographiques** : (âge, sexe, niveau d'étude, statut professionnel) ;

- **Gouvernance territoriale** : (Décentralisation, coordination des acteurs et implication des citoyens) ;

- **Système d'information et veille territoriale** : (accès à l'information, circulation des données, veille juridique, économique et sociétale) ;

- **Perception de l'impact de l'intelligence territoriale sur le développement régional durable.**

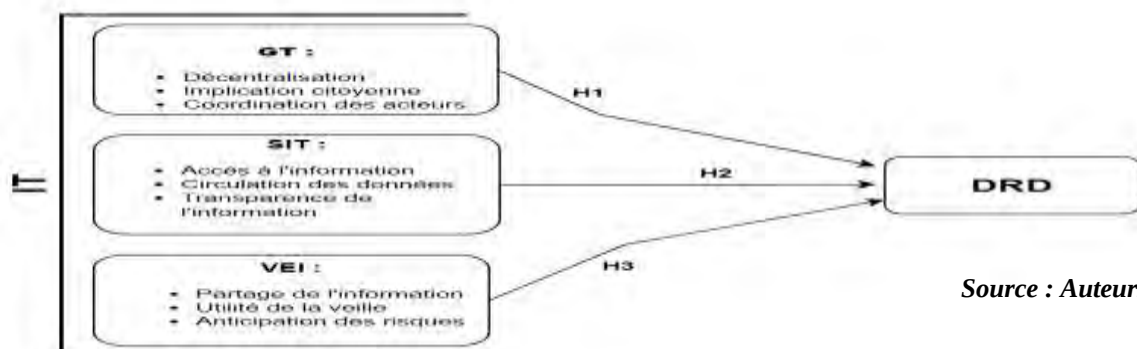
Les données collectées ont été traitées et analysées à l'aide du logiciel SPSS. L'analyse statistique repose principalement sur deux outils complémentaires :

- **L'Analyse en Composantes Principales (ACP)**, mobilisée afin de vérifier la structure factorielle des variables, d'évaluer leur cohérence interne et de construire des variables composites représentatives des dimensions de l'intelligence territoriale ;
- **L'analyse des corrélations de Pearson et la régression linéaire multiple**, mobilisées afin d'examiner la nature, l'intensité et la significativité des relations entre les variables indépendantes (GT, SIT et VEI) et la variable dépendante, (DRD).

5.4. Hypothèses de recherche

Sur la base du cadre conceptuel et des variables identifiées, trois hypothèses principales ont été formulées :

Figure n°2 : Modèle conceptuel de la recherche



Source : Auteurs

Ces hypothèses constituent le socle analytique de la recherche et seront testées empiriquement afin d'identifier les mécanismes par lesquels l'intelligence territoriale influence le développement régional durable dans la région de Drâa-Tafilalet.

6. Résultats et discussions

6.1. Analyse en Composantes Principales (ACP)

L'Analyse en Composantes Principales (ACP) a été mobilisée afin de vérifier la validité empirique et la cohérence interne des dimensions constitutives du modèle d'intelligence territoriale dans la région de Drâa-Tafilalet. La structuration théorique du modèle, l'ACP a été réalisée séparément pour chaque dimension (gouvernance territoriale, système d'information territorial et veille territoriale).

Pour chacune des dimensions analysées, les conditions d'adéquation à l'analyse factorielle sont satisfaisantes. Les indices de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) sont supérieurs au seuil recommandé de 0,6, et les tests de sphéricité de Bartlett sont statistiquement significatifs ($p < 0,001$), confirmant l'existence de corrélations suffisantes entre les items et la pertinence du recours à l'ACP.

Tableau 1. Synthèse des résultats de l'ACP

Dimensions principales	Nombre d'items	Indice KMO	Test de Bartlett (χ^2)	Variance expliquée (%)
F1. Gouvernance territoriale (GT)	6	0,818	236,926	50,013
F2. Système d'information territorial (SIT)	6	0,868	290,005	55,232
F3. Veille territoriale (VEI)	5	0,771	132,486	47,890

Source : Résultats de l'analyse en composantes principales sous SPSS

• Gouvernance territoriale (GT)

Les résultats de l'Analyse en Composantes Principales (ACP) appliquée aux six items relatifs à la gouvernance territoriale indiquent un indice de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) de 0,818, associé à un test de sphéricité de Bartlett statistiquement significatif ($\chi^2 = 236,926$; ddl = 15 ; $p < 0,001$). Ces résultats confirment l'adéquation des données à l'analyse factorielle et attestent de l'existence de corrélations suffisantes entre les items pour poursuivre l'exploration factorielle.

L'extraction factorielle met en évidence l'émergence d'une seule composante principale, expliquant 50,013 % de la variance totale. L'ensemble des charges factorielles est supérieur au seuil recommandé de 0,50, ce qui témoigne d'une contribution satisfaisante des items à la dimension latente et révèle une structure unidimensionnelle cohérente de la gouvernance territoriale. Sur le plan de la fiabilité, l'échelle présente une cohérence interne satisfaisante ($\alpha = 0,799$), n'indique pas d'amélioration notable, ce qui conduit à conserver l'ensemble des items.

La gouvernance territoriale est opérationnalisée à travers six items regroupés en une seule dimension factorielle, traduisant un construit homogène relatif à la qualité des dispositifs de participation, à la coordination des acteurs territoriaux et à l'efficacité institutionnelle de l'action publique au niveau local. Ces résultats s'accordent avec les approches de la gouvernance collaborative et institutionnaliste, où la co-construction, la coopération et l'intelligence collective constituent les fondements du développement régional durable (Gaudin, 1999 ; Bertacchini, 2004 ; Leloup, 2005).

• Système d'information territorial (SIT)

L'Analyse en Composantes Principales (ACP) appliquée au système d'information territorial a pour objectif d'examiner la structure factorielle des items relatifs à l'accès, à la qualité et à

la circulation de l'information territoriale, ainsi que d'évaluer la cohérence interne de cette dimension du modèle d'intelligence territoriale.

Les résultats montrent que les conditions statistiques requises pour la réalisation de l'ACP sont pleinement satisfaites. En effet, l'indice de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) atteint une valeur de 0,868, traduisant une très bonne adéquation de l'échantillonnage, tandis que le test de sphéricité de Bartlett est hautement significatif ($\chi^2 = 290,05$; ddl = 15 ; $p < 0,001$), confirmant l'existence de corrélations substantielles entre les variables analysées.

L'extraction factorielle met en évidence l'émergence d'une seule composante principale, dont la valeur propre est supérieure à l'unité et qui explique 55,23 % de la variance totale. Les charges factorielles associées aux six items sont élevées et relativement homogènes, attestant d'une forte cohérence interne et révélant une structure unidimensionnelle du système d'information territorial. Concernant, l'échelle de la fiabilité présente une très bonne cohérence interne ($\alpha = 0,837$).

Ce résultat indique que les différents aspects liés à l'information territoriale sont perçus par les répondants comme un construit transversal unique, intégré et cohérent.

Ainsi, le système d'information territorial est opérationnalisé à partir de six items regroupés en une seule dimension factorielle, relatifs à l'accès à l'information, à la qualité et à la fiabilité des données, à leur diffusion entre les acteurs, ainsi qu'à l'usage des outils numériques dans les processus de gestion et de planification territoriales. Sur le plan interprétatif, cette composante synthétise les dimensions liées à la disponibilité de l'information territoriale, à son accessibilité pour les acteurs institutionnels et socio-économiques, ainsi qu'à sa mobilisation dans la prise de décision publique.

Les résultats mettent en évidence que le fonctionnement et la performance du territoire sont étroitement liés à sa capacité à produire, structurer, partager et exploiter l'information de manière coordonnée. Le système d'information apparaît ainsi comme une infrastructure cognitive essentielle du pilotage territorial, facilitant la coordination entre acteurs, la transparence institutionnelle et l'amélioration de la rationalité des décisions publiques.

Ces constats rejoignent également les travaux de Masselot et Chardonnel (2006), Lesca (2011) et Bouchard ; Jung (2016), qui soulignent que le système d'information territorial agit comme une infrastructure cognitive favorisant la coordination, la transparence et la gouvernance participative au sein des territoires.

• Veille territoriale (VEI)

L'Analyse en Composantes Principales (ACP) appliquée à la dimension de la veille territoriale vise à évaluer la cohérence interne des items relatifs aux pratiques d'anticipation, de détection des risques et d'identification des opportunités territoriales. Les résultats confirment l'adéquation des données à l'analyse factorielle. L'indice de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) atteint une valeur de 0,771, indiquant une qualité acceptable de l'échantillonnage, tandis que le test de sphéricité de Bartlett est statistiquement significatif ($\chi^2 = 132,486$; ddl = 10 ; $p < 0,001$), attestant de l'existence de corrélations suffisantes entre les variables. Aussi l'échelle de la fiabilité affiche une cohérence interne acceptable ($\alpha = 0,727$).

L'ACP conduit à l'extraction d'une seule composante principale, dont la valeur propre est supérieure au seuil critique et qui explique 47,89 % de la variance totale. Les charges factorielles associées aux items sont globalement satisfaisantes, traduisant une cohérence interne correcte de la dimension de veille territoriale. Cette structure unidimensionnelle indique que les différentes formes de veille (économique, sociale, environnementale et stratégique) sont perçues comme les composantes d'un même processus global d'observation et d'anticipation.

Les résultats montrent que la veille territoriale est envisagée comme un mécanisme transversal de soutien à la décision publique, permettant aux acteurs d'identifier plus

précocement les risques et les opportunités. Elle ne se limite pas à un dispositif technique de collecte d'informations, mais participe à la structuration d'une intelligence partagée entre acteurs. De même, Lesca (2011) et Bouchard et Jung (2016) montrent que la veille ne devient performante que lorsqu'elle est articulée à des logiques de décision, de coordination et d'apprentissage collectif.

6.2. Analyse des corrélations

L'analyse des corrélations de Pearson a été mobilisée afin d'examiner la nature, le sens et l'intensité des relations linéaires entre les principales dimensions explicatives du modèle d'intelligence territoriale et le développement régional durable. Cette méthode permet d'identifier l'existence de relations statistiques significatives entre variables, sans présumer d'un lien de causalité directe.

Tableau 2. Corrélations de Pearson entre les principales dimensions (* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$)

Variables	GT	SIT	VEI	DRD
Gouvernance territoriale (GT)	1	0,104	0,160	0,784**
Système d'information territorial (SIT)	0,104	1	0,165*	0,235**
Veille territoriale (VEI)	0,160	0,165*	1	0,074
Développement régional durable (DRD)	0,784**	0,235**	0,074	1

Source : Résultats de l'analyse de corrélation de Pearson sous SPSS

- **H1 : La gouvernance territoriale exerce un effet positif et significatif sur le développement régional**

L'analyse des corrélations de Pearson met en évidence une relation positive et statistiquement significative entre la gouvernance territoriale et le développement régional durable ($r = 0,784$; $p < 0,01$). Ce coefficient indique l'existence d'une relation linéaire forte, suggérant que le renforcement des mécanismes de décentralisation, de coordination interinstitutionnelle et de participation des acteurs locaux est associé à une amélioration des performances territoriales en matière de développement durable. Cette relation traduit l'idée selon laquelle une gouvernance plus structurée, inclusive et lisible favorise un cadre institutionnel propice à la mise en œuvre efficace des politiques publiques territoriales.

L'hypothèse H1 est soutenue au niveau bivarié, la gouvernance territoriale étant positivement et significativement corrélée au DRD. Ces résultats rejoignent les analyses de Le Galès (2002), Gilly et Perrat (2003), ainsi que celles de Camagni (2008), qui démontrent que la performance territoriale dépend avant tout de la qualité de la coordination entre les acteurs publics, privés et civils.

- **H2 : Le système d'information territorial contribue significativement à l'efficacité du développement régional**

L'analyse du coefficient de corrélation de Pearson révèle l'existence d'une relation positive et statistiquement significative entre le système d'information territorial et le développement régional durable ($r = 0,235$; $p < 0,01$). Cette corrélation, d'intensité modérée, indique que la structuration et la maîtrise de l'information territoriale sont associées à de meilleures performances régionales.

Ce résultat suggère que l'accès à des données fiables, leur circulation entre les acteurs et leur intégration dans les processus décisionnels contribuent à améliorer l'efficacité des politiques publiques territoriales, sans pour autant constituer un facteur explicatif unique du développement régional. Ces résultats apportent un soutien à l'hypothèse H2 au niveau bivarié, en montrant que l'information territoriale agit comme un facteur stratégique de compétitivité régionale. Ils confirment également les analyses de Bertacchini (2000), Girardot (2004), Camagni (2008) et Pecqueur (2000), selon lesquelles la connaissance territoriale constitue une ressource immatérielle stratégique au cœur des politiques de durabilité. Ces

auteurs s'accordent sur le fait que l'information territoriale et l'apprentissage collectif comme les principaux leviers d'un développement régional cohérent, innovant et durable.

• **H3 : La veille stratégique et anticipative favorise le développement régional**

L'analyse des corrélations de Pearson entre la veille territoriale et le développement régional durable met en évidence une corrélation positive mais faible et non statistiquement significative ($r = 0,074$; $p > 0,05$). Ce résultat indique qu'aucune relation linéaire directe ne peut être confirmée entre ces deux variables au seuil de significativité retenu.

L'absence de significativité statistique suggère que la veille territoriale, bien qu'elle constitue une composante reconnue de l'intelligence territoriale, ne se traduit pas automatiquement par des effets mesurables sur le développement régional durable.

Ces résultats invitent à nuancer certaines approches théoriques de l'intelligence territoriale. Si Girardot (2004) et Bertacchini (2017) soulignent le rôle stratégique de la veille, ces auteurs insistent également sur la nécessité d'une intégration de la veille dans des dispositifs institutionnels structurés. De même, Lesca (2011) et Bouchard et Jung (2016) montrent que la veille ne devient performante que lorsqu'elle est articulée à des logiques de décision, de coordination et d'apprentissage collectif.

6.3. La régression linéaire multiple et validation des hypothèses

L'analyse Dans le prolongement de l'analyse des corrélations de Pearson, une régression linéaire multiple a été mobilisée afin d'évaluer la contribution explicative respective des dimensions de l'intelligence territoriale au développement régional durable. Contrairement à l'analyse corrélationnelle, qui permet uniquement d'identifier l'existence de relations linéaires entre les variables, la régression linéaire multiple offre la possibilité d'estimer l'influence propre de chaque variable indépendante sur la variable dépendante, toutes choses égales par ailleurs.

La variable dépendante retenue est le développement régional durable (DRD), tandis que les variables indépendantes sont la gouvernance territoriale (GT), le système d'information territorial (SIT) et la veille territoriale (VEI), construites sous forme de variables composites à partir des résultats de l'Analyse en Composantes Principales (ACP). Ce choix méthodologique vise à garantir la cohérence statistique du modèle et à limiter les problèmes de redondance entre les items.

Les résultats de la régression indiquent que le modèle estimé est globalement significatif ($F = 88,268$; $p < 0,001$), traduisant une capacité explicative satisfaisante des variables indépendantes retenues. Le coefficient de détermination ($R^2 = 0,645$) montre que 64,5 % de la variance du développement régional durable est expliquée par les dimensions de l'intelligence territoriale intégrées dans le modèle. Le R^2 ajusté (0,637) confirme la robustesse du modèle, en tenant compte de la taille de l'échantillon et du nombre de variables explicatives.

L'examen des coefficients de régression standardisés met en évidence des effets différenciés selon les dimensions analysées. La gouvernance territoriale exerce un effet positif et statistiquement significatif sur le développement régional durable ($\beta = 0,779$; $p < 0,001$), ce qui conduit à valider H1, indiquant qu'à niveau constant des autres variables, une amélioration de la gouvernance territoriale est associée à une augmentation du niveau de développement régional durable. Ces résultats s'inscrivent dans la continuité des travaux de Le Galès (2002) ainsi que de Gilly et Perrat (2003), selon lesquels l'efficacité de la gouvernance territoriale repose sur la capacité des institutions à organiser des espaces de coordination, à intégrer la pluralité des intérêts locaux et à produire des compromis collectifs opérationnels. Dans cette perspective, la performance territoriale ne dépend pas uniquement de la disponibilité des ressources matérielles, mais également de la qualité des mécanismes de pilotage, de concertation et de régulation collective.

De même, le système d'information territorial présente un effet positif et significatif ($\beta = 0,167$; $p < 0,001$), conduisant à valider H2, bien que son effet demeure d'intensité plus modérée que celui de la gouvernance, confirmant son rôle explicatif dans la dynamique de développement régional. Cette lecture empirique rejoint les travaux de Girardot (2004), pour qui l'information territoriale constitue le socle de l'intelligence collective, ainsi que ceux de Bertacchini (2007), qui considèrent la maîtrise de l'information comme un levier stratégique fondamental de la gouvernance territoriale. Dans cette perspective, le système d'information ne se limite pas à un ensemble d'outils techniques, mais s'inscrit dans une logique plus large d'apprentissage collectif et de mutualisation des connaissances au service du développement territorial.

Dans le contexte spécifique de la région de Drâa-Tafilalet, cette dimension se matérialise notamment à travers les dispositifs numériques mis en place par le Centre Régional d'Investissement, visant à centraliser les données économiques, à améliorer la transparence administrative et à réduire les délais de traitement des projets.

En revanche, la veille territoriale n'affiche pas d'effet statistiquement significatif dans le modèle de régression ($\beta = 0,078$; $p > 0,05$). Par conséquent, H3 n'est pas validée au seuil de 5 %. Ce résultat suggère que, lorsque l'on contrôle simultanément les effets de la gouvernance territoriale et du système d'information territorial, la veille ne contribue pas directement à l'explication du développement régional durable. Cette absence de significativité statistique suggère que l'impact de la veille territoriale pourrait être indirect, médiatisé par d'autres dimensions du modèle, ou encore inscrit dans une temporalité plus longue que celle captée par l'analyse transversale. Elle peut également refléter une appropriation encore incomplète de cette pratique par les répondants : certains acteurs de la région de Drâa-Tafilalet ne semblent pas encore suffisamment familiarisés avec la veille territoriale, ce qui peut limiter sa perception, sa mesure et, par conséquent, sa traduction statistique dans le modèle estimé.

Dans l'ensemble, les résultats de la régression linéaire multiple confirment la pertinence du modèle explicatif retenu, tout en mettant en évidence le rôle central de la gouvernance territoriale et du système d'information territorial dans la compréhension des dynamiques de développement régional durable.

6.4. Synthèse des résultats

L'ensemble des analyses statistiques menées analyse en composantes principales (ACP), corrélations de Pearson et régression linéaire multiple permet de valider empiriquement une partie du modèle d'intelligence territoriale appliqué à la région de Drâa-Tafilalet. Sur le plan méthodologique, les trois échelles construites (GT, SIT et VEI) présentent des niveaux de cohérence interne satisfaisants, tandis que les indices de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) supérieurs à 0,70 et les tests de sphéricité de Bartlett significatifs ($p < 0,001$) confirment l'adéquation des données à l'ACP. Les analyses factorielles menées séparément pour chaque dimension mettent en évidence une structure unidimensionnelle pour la gouvernance territoriale, le système d'information territorial et la veille territoriale, avec des charges factorielles élevées pour l'ensemble des items. Ces résultats attestent de la robustesse des échelles de mesure et permettent la construction de variables composites fiables pour les analyses ultérieures. Les corrélations de Pearson réalisées entre les variables composites montrent l'existence de relations linéaires positives et statistiquement significatives entre la gouvernance territoriale, le système d'information territorial et le développement régional durable, ce qui conduit à valider les hypothèses H1 et H2. En revanche, la relation entre la veille stratégique territoriale et le développement régional apparaît plus fragile et n'atteint pas systématiquement les seuils usuels de significativité statistique, ce qui conduit à nuancer, voire à ne pas confirmer empiriquement l'hypothèse H3.

Dans l'ensemble, les résultats de la régression linéaire multiple confirment la pertinence du modèle explicatif retenu, tout en mettant en évidence le rôle central de la gouvernance territoriale et du système d'information territorial dans la compréhension des dynamiques de développement régional durable. La régression permet ainsi d'aller au-delà de la simple observation de relations linéaires, en identifiant les variables qui exercent une influence propre et significative sur la variable dépendante.

7. Conclusion

Dans un contexte marqué par une mondialisation accélérée et une transformation constante des dynamiques économiques et sociales, les régions ne peuvent rester en marge de ces mutations. Elles sont appelées à entreprendre des actions stratégiques de restructuration, d'équipement collectif et de renforcement des services d'intérêt général, afin d'accroître leur attractivité et leur compétitivité aux échelles nationale et internationale. L'enquête sur le terrain, l'analyse et l'interprétation des résultats nous a permis de faire la synthèse des résultats ressortis comme suit : L'intelligence territoriale, lorsqu'elle est fondée sur la coopération, la circulation de l'information, renforce la capacité du territoire à anticiper les transformations économiques et sociales. Un territoire attractif est ainsi celui qui dispose d'un système d'information cohérent, actualisé et partagé, permettant de valoriser son potentiel, ses ressources et ses opportunités auprès des investisseurs et partenaires locaux.

La mise en place d'une démarche d'intelligence territoriale au niveau régional permet aux acteurs publics et privés de mieux comprendre leur environnement, d'ajuster leurs stratégies et d'anticiper les évolutions futures. Elle contribue également à instaurer une culture de gouvernance collaborative fondée sur la connaissance, la concertation et la transparence.

En définitive, l'intelligence territoriale s'affirme comme un vecteur essentiel du développement régional durable. Elle repose sur un processus d'appropriation collective des ressources locales, de mutualisation des savoirs et de transfert de compétences entre acteurs aux rationalités diverses. Dans le cas de la région de Drâa-Tafilalet, elle représente une voie prometteuse pour transformer les potentialités du territoire en véritables leviers de croissance inclusive et de durabilité.

Cette étude présente toutefois certaines limites. L'analyse repose sur un échantillon restreint à la région de Drâa-Tafilalet, ce qui limite la généralisation des résultats. De plus, les méthodes utilisées (ACP et la régression linéaire multiple), bien qu'efficaces pour valider les hypothèses, ne permettent pas d'explorer en profondeur la complexité qualitative des interactions territoriales. Enfin, les perceptions recueillies traduisent une réalité contextuelle et temporelle susceptible d'évoluer avec les transformations institutionnelles et économiques.

Ces constats invitent à poursuivre la réflexion sur l'articulation entre gouvernance, information et durabilité. De futures recherches gagneraient à explorer d'autres contextes régionaux et à mobiliser des approches mixtes permettant de saisir plus finement les mécanismes de coordination et d'innovation territoriale.

Références

- (1). Béhar, D. (2009). La dimension territoriale des politiques publiques. Dans Dictionnaire des politiques territoriales. Paris : Presses Universitaires de France.
- (2). Becattini, G. (1989). Modèles de développement industriel local : Les districts industriels italiens. *Revue d'Économie Industrielle*, (47), 123–142.
- (3). Bencheikh, A. (2015). La régionalisation avancée au Maroc : Entre la gouvernance territoriale et le développement intégré. *Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement (REMALD)*, (112), 45–62.

- (4). Bertacchini, Y. (2000). Intelligence territoriale et pactes territoriaux : Vers une approche de l'intelligence territoriale. *Revue d'intelligence économique*, 2(1), 55–57.
- (5). Bertacchini, Y. (2007). Intelligence territoriale : Le territoire dans tous ses états. Presses Technologiques.
- (6). Bertacchini, Y. (2017). Intelligence territoriale et développement durable : vers une gouvernance informationnelle. Paris : L'Harmattan.
- (7). Bianchi, S., & Richiedei, A. (2023). Territorial governance for sustainable development: A multi-level governance analysis in the Italian context. *Sustainability*.
- (8). Börzel, T. A. (1999). The new regionalism in Western Europe: Territorial restructuring and political change (Review of the book by M. Keating, 1998). *Canadian Journal of Political Science*, 32(4), 800–802. <https://doi.org/10.1017/S000842390001711X>
- (9). Bouchard, M., & Jung, C. (2016). L'intelligence économique et stratégique dans les organisations. Londres : ISTE Éditions.
- (10). Brouard, F. (2003). La veille stratégique et l'intelligence économique dans les PME : une étude exploratoire.
- (11). Camagni, R. (2008). Regional competitiveness: Towards a concept of territorial capital. Dans R. Capello, R. Camagni & B. Chizzolini (Éds.), *Modelling regional scenarios for the enlarged Europe* (pp. 33–47). Berlin : Springer-Verlag.
- (12). Courlet, C. (2001). Territoires et développement économique. Paris : L'Harmattan.
- (13). Dagbri, T., & Zaoual, H. (2007). Économie solidaire et développement local : vers une démocratie de proximité. Paris & Dunkerque : L'Harmattan ; GREL.
- (14). Fath, B. (2013). L'intelligence territoriale : Une nécessité. Paris : L'Harmattan.
- (15). François, L. (2008). Intelligence territoriale : L'intelligence économique appliquée au territoire. Paris : Lavoisier Tec & Doc.
- (16). Gilly, J.-P., & Perrat, J. (2003). La dynamique institutionnelle des territoires : entre gouvernance locale et régulation globale. *Cahiers du GRES*, (2003-05).
- (17). Girardot, J.-J. (2004). Intelligence territoriale et participation. *ISDM*, (16), 1–14.
- (18). Gorla, S. (2009). L'intelligence territoriale : outil de développement pour les PME.
- (19). Gorla, S. (2011). Ingénierie des connaissances et intelligence territoriale : un regard épistémologique sur la recherche et la pratique.
- (20). Harbulot, C. (2002). Manuel d'intelligence économique. Paris.
- (21). Haut-Commissariat au Plan. (2022). Situation de l'économie nationale en 2021.
- (22). Keating, M. (1998). *The New Regionalism in Western Europe: Territorial Restructuring and Political Change*. Northampton : Edward Elgar Publishing.
- (23). Kotler, P., Haider, D. H., & Rein, I. (2002). *Marketing Places: Attracting Investment, Industry, and Tourism to Cities, States, and Nations*. New York : Free Press.
- (24). Le Galès, P. (2002). Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue Française de Science Politique*, 45(1), 57–95.
- (25). Leloup, F., Moyart, L., & Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? *Géographie, économie, société*, 7(4), 321–331.
- (26). Lesca, H. (2003). Veille stratégique : La méthode VSM. Paris : EMS Management.
- (27). Lesca, H. (2011). Veille stratégique de l'environnement : le projet VISHNU, recherche et actions. Paris : Éditions EMS.
- (28). Martinet, A.-C., & Marti, R. (1995). La gestion stratégique des ressources humaines : évolutions de la fonction et mutations de l'entreprise. *Revue française de gestion*, (103), 82–94.
- (29). Masselot, I., & Chardonnel, S. (2006). Les pôles de compétitivité : quels enjeux pour les territoires ? *Territoires 2040 : Revue d'études et de statistiques*, (HS), 41–60.

- (30). McCann, P., & Ortega-Argilés, R. (2015). Smart specialization, regional growth and applications to European Union cohesion policy. *Regional Studies*, 49(8), 1291–1302. <https://doi.org/10.1080/00343404.2013.799769>
- (31). Pardini, G. (2004). *La protection du littoral. Pratique du droit*. Paris : MB Formation.
- (32). Pautrat, R., & Delbecq, É. (2009). L'intelligence territoriale : la rencontre synergique public/privé au service du développement économique. *Revue internationale d'intelligence économique*, 1(1), 15–28.
- (33). Pike, A., Rodríguez-Pose, A., & Tomaney, J. (2017). Shifting horizons in local and regional development. *Regional Studies*, 51(1), 46–57.
- (34). PNUD. (2020). *Rapport sur le développement humain 2020 : La prochaine frontière, le développement humain et l'Anthropocène*. New York : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- (35). Rémy, P. (1997). *Rapport sur l'intelligence économique et territoriale*. Secrétariat Général de la Défense Nationale.
- (36). Rodríguez-Pose, A. (2013). Do institutions matter for regional development? *Regional Studies*, 47(7), 1034–1047.
- (37). Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford : Oxford University Press.
- (38). Serres, M. (1996). *Atlas*. Paris : Flammarion.
- (39). Sforzi, F. (2012). Les districts industriels marshalliens en Italie : une analyse quantitative. *Revue internationale P.M.E.*, 2(2–3), 159–184. <https://doi.org/10.7202/1007933ar>
- (40). Thiétart, R.-A. (2007). *Méthodes de recherche en management* (3e éd.). Paris : Dunod.
- (41). Vachon, B. (1993). *Le développement local : théorie et pratique*. Gaëtan Morin Éditeur